



RECU EN PREFECTURE

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210930-D00657110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n° 9 incluse et à compter de la question n° 31), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 9)

Secrétaire :

M. Christophe LIME

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10 et jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 8 incluse)

OBJET : 45. Animations commerciales et artisanales- Attribution de subventions aux associations

Délibération n° 2021/006571

Animations commerciales et artisanales Attribution de subventions aux associations

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	16/09/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soutenir les projets d'animations des associations commerciales et artisanales. Depuis plusieurs années, les associations de commerçants et d'artisans développent leurs actions de promotion ou de communication avec le soutien de la Ville de Besançon et demandent la reconduction du soutien apporté par la collectivité.

Les associations « Commerce et Artisanat des Chaprais », Recidev et INTER BIO Franche-Comté organisent leurs manifestations sur le territoire de la Ville de Besançon, et sollicitent le soutien de la collectivité pour leurs actions d'animation.

I. Le Troc des Chaprais

L'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » est un acteur incontournable de l'animation commerciale du quartier des Chaprais.

Cette année, le « Troc des Chaprais » s'est déroulé le dimanche 29 août 2021. Cette animation a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt entre le 1^{er} février et le 1^{er} mars 2021, aucune proposition concurrente n'a été formulée.

Une convention d'occupation du domaine public a été signée le 10 juin 2021 entre l'association et la Ville de Besançon.

De la rue de Belfort à la place Flore, environ 200 exposants ont accueilli les visiteurs, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, lesquels ont profité des commerces sédentaires du quartier.

Le budget de l'opération est présenté à hauteur de 11 850 €.

Une subvention de 5 000 € est proposée pour cette opération.

II. Fête Bio et solidaire

Cette année encore, INTER BIO Franche-Comté et Recidev ont souhaité organiser la « Fête BIO et Solidaire » les samedi 16 et dimanche 17 octobre 2021 Place de la Révolution, où seront présentés :

- des produits locaux, biologiques et issus du commerce équitable,
- des animations et des rencontres (stands d'information, animations pour les petits et les grands...).

L'édition 2020, organisée en mode dégradé le dimanche 11 octobre par INTER BIO Franche-Comté avait bénéficié d'un succès d'estime, avec des visiteurs de passage qui s'étaient déplacés malgré les contraintes sanitaires.

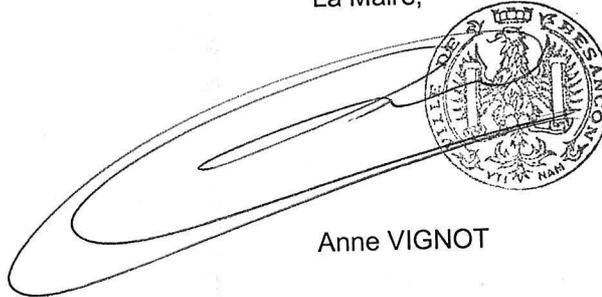
Le budget de l'opération est présenté à hauteur de 11 190 €.

Il est proposé que la Ville reconduise son soutien à INTER BIO Franche-Comté à hauteur de 1 500 €, et à Recidev à hauteur de 1 500 €.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de 8 000 € sera prélevée sur la ligne de crédit 65.91.6574.10011.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à INTER BIO Franche-Comté, 1 500 € à Recidev et 5 000 € à l'association « Commerce et Artisanat des Chaprais ».

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink that loops around a circular official seal. The seal features a central figure, possibly a coat of arms, surrounded by text in French, including 'VILLE DE YVETOT' and 'FRANCHE-COMTE'. The signature is written over the seal and extends to the left.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.